

**PREFETE DU PAS-DE-CALAIS**

-----  
DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTERIELLES  
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT  
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

-----  
**Communes de NOYELLES GODAULT et DOURGES**

-----  
**EXPLOITATION D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE  
STE PRD**  
-----

Par arrêté préfectoral du 24 février 2016, la société PRD, dont le siège social est situé 8 rue Lamennais à PARIS (75008) est autorisée à exploiter, sous le régime de l'enregistrement, un entrepôt logistique sis zone d'activités Quai du Rivage à NOYELLES GODAULT et DOURGES, pour laquelle une consultation du public s'est déroulée du 7 décembre 2015 au 7 janvier 2016 inclus.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Cet arrêté est consultable sur le site internet de la préfecture et une copie est déposée aux archives des mairies de NOYELLES GODAULT et DOURGES et à la Préfecture - Direction des Politiques Interministérielles - Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement - Section Installations Classées, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.